

---

**LE CADRE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015 :  
PROCESSUS INTERNATIONAL ET PRIORITÉS CANADIENNES  
Octobre 2014 (2<sup>ième</sup> version)**

*(Ce document de synthèse est un document évolutif qui sera  
mis à jour périodiquement)*

***Enjeu :** Alors que la date butoir pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approche, les États membres des Nations Unies, la société civile et le secteur privé mènent un dialogue international dans le but de concevoir le cadre de développement qui succédera aux OMD en 2015. Le présent mémoire se veut un portrait du processus à ce jour, de l'état d'avancement des travaux et des priorités du Canada pour l'après 2015.*

**1. LE PROCESSUS INTERNATIONAL MENANT À L'ADOPTION DU CADRE  
POUR L'APRÈS 2015**

Alors que la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrive à terme en 2015, les discussions sont bien entamées au sujet de l'élaboration d'un nouveau cadre de développement durable pour succéder aux OMD qui, comme les OMD, couvrira une période de 15 ans, soit de 2015 à 2030.<sup>1</sup> Les discussions au sujet d'un cadre pour succéder aux OMD se sont amorcées en 2012 et ont mené à deux champs de travail distincts mais reliés : un portant sur l'élaboration d'objectifs de développement durable (ODD) et qui est issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) en 2012; et un autre se penchant plus spécifiquement sur ce qui devrait succéder aux OMD en 2015. Bien que les deux processus se soient enclenchés séparément dans le passé, il y a aussi eu une reconnaissance croissante que la fusion de ces processus représentait une réelle occasion de regrouper des enjeux liés à l'environnement et au développement, deux domaines de travail qui ont emprunté des voies parallèles au sein du système des Nations Unies depuis les grandes conférences des années

---

<sup>1</sup> Les OMD comprennent huit objectifs: 1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, 2) assurer l'éducation primaire pour tous, 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 4) réduire la mortalité infantile, 5) améliorer la santé maternelle, 6) combattre le VIH/SIDA, la paludisme et d'autres maladies, 7) préserver l'environnement et 8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Nations Unies (n.d.).  
Extrait de : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

1990. Les États membres ont reconnu l'importance de regrouper ces enjeux en septembre 2013 lors d'une Réunion de haut-niveau, et le secrétaire général remettra un rapport de synthèse aux membres de l'ONU avant la fin 2014 pour suggérer une façon d'y arriver. Dans la pratique, ces processus et ces enjeux ont bel et bien été fusionnés et regroupés. Les États auront par la suite moins d'un an pour négocier les détails du cadre de développement pour l'après 2015 qui doit être adopté lors d'un Sommet de l'ONU en septembre 2015.

### **1.1 PREMIER CHANTIER DE TRAVAIL: OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

Le premier chantier de travail est issu de la [Conférence de Rio + 20](#) tenue en juin 2012 et il s'est penché sur l'élaboration d'un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) qui doivent être cohérents avec et intégrés au sein du programme pour l'après 2015.<sup>2</sup> À l'intérieur de ce chantier, trois processus ont été mis en place afin de poursuivre les objectifs suivants : 1) élaborer des objectifs et des cibles pour le futur cadre; 2) discuter de la manière de financer ce cadre; et 3) faire le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre. Ces processus sont gérés respectivement par les trois structures suivantes : le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable. De plus, un Réseau des solutions pour le développement durable (RSDD) et une Équipe de soutien technique (EST) interagences ont été mis sur pied pour soutenir l'élaboration des ODD à travers des analyses, des recherches et de l'aide technique.

#### **A. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (GTO)**

Créé en janvier 2013, le [Groupe de travail ouvert](#) (GTO) comprend 30 groupes membres. Il y avait 70 États qui étaient formellement représentés au sein du GTO — organisés géographiquement et souvent en groupe de deux ou de trois, chaque groupe représentant ainsi généralement plus d'un pays. Cela étant dit, plus de 70 États membres étaient impliqués dans le processus. Le GTO a été mandaté pour proposer différentes options en ce qui concerne un ensemble d'ODD qui doit par la suite faire l'objet de négociations entre les membres des Nations Unies. Au départ, le groupe a organisé un ensemble de présentations d'experts suite auxquelles les discussions ont commencé à se concentrer davantage sur un certain nombre de domaines d'intérêt. En 2013-2014, après 13 sessions de travail, le GTO a adopté un [Document final](#)<sup>3</sup> qui a été soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies juste avant le début officiel, en septembre 2014, des négociations intergouvernementales portant sur la cadre pour l'après 2015. Ce document final sera utilisé par le secrétaire général dans la rédaction de son rapport de synthèse qui doit être remis avant la fin de 2014.

Le [Document final](#) propose une série de 17 objectifs et de 169 cibles pour la période 2015-2030, dont plusieurs contribuent à mettre à jour et à réorienter les OMD. Par exemple, plutôt que de

---

<sup>2</sup> Sustainable Development Knowledge Platform. (2014). Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>.

<sup>3</sup> Le document est seulement disponible en anglais pour le moment. Nous ajouterons le lien vers la version en français lorsqu'elle sera disponible.

réduire la pauvreté de moitié, l'objectif est maintenant d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes. Un autre objectif met l'accent sur la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et l'agriculture durable. L'objectif lié à l'éducation a été mis à jour pour inclure des aspects liés à l'inclusivité, la qualité et l'apprentissage continu, en plus des taux de diplomation. Les objectifs proposés vont également au-delà des OMD, notamment en intégrant les trois éléments du développement durable — social, environnemental et économique —, bien que les niveaux de succès diffèrent selon l'élément. Les objectifs proposés comprennent de nouveaux domaines comme la question des inégalités et de l'inclusion; de l'accès à des formes d'énergie abordables, fiables et durables; de la croissance économique inclusive et durable, et des emplois productifs et décents pour tous; des modèles de production et de consommation durables; du changement climatique; de la gestion durable de la biodiversité; et des sociétés pacifiques et inclusives.

### **B. Le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (ICESDF)**

L'ICESDF est un comité intergouvernemental de 30 experts chargés de proposer des recommandations pour une stratégie de financement permettant la mobilisation des ressources et leur utilisation efficace pour la mise en œuvre des ODD. Plus spécifiquement, on a demandé au comité « d'évaluer les besoins de financement, de considérer l'efficacité, la cohérence et les synergies entre les instruments et les cadres existants, et d'évaluer de nouvelles initiatives afin de préparer un rapport qui proposera différentes options pour une stratégie de financement permettant la mobilisation des ressources et leur utilisation efficace pour la réalisation d'objectifs de développement durable ».<sup>4</sup>

L'ICESDF travaille en coordination avec le GTO et a adopté le 8 août un [rapport final](#) (en anglais). Celui-ci a été soumis pour considération à l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce rapport note que bien que « le niveau de l'épargne privée et publique mondiale est suffisant pour répondre aux besoins actuels, (...) les rendements escomptés des investissements associés au développement durable sont souvent moins attrayants que d'autres occasions d'affaire, en particulier à court terme, et les gouvernements n'ont pas été en mesure de mobiliser un financement public adéquat pour réaliser les investissements nécessaires que les investisseurs à la recherche de profits refusent de faire. »<sup>5</sup> La conclusion du rapport souligne qu'il n'y a pas de solution simple et qu'un ensemble de mesures seront nécessaires. Parmi ces mesures, le rapport suggère une meilleure harmonisation entre les incitatifs privés et les objectifs publics; la création d'un cadre de politiques qui encourage les investissements visant la réalisation d'un profit dans ces domaines; la mobilisation de ressources publiques pour des activités essentielles de développement durable; la réduction de la corruption; et d'assurer que les politiques et les

---

<sup>4</sup> Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (ICESDF) (2014, para 1). Extrait de : <http://www.beyond2015.org/committee-experts-sustainable-development-financing>.

<sup>5</sup> ICESDF Concludes Work, Forwards Report to UNGA. Extrait de : <http://post2015.iisd.org/news/icesdf-concludes-work-forwards-report-to-unga/>. Traduction libre.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

incitatifs contribuent à une meilleure correspondance entre les préférences des investisseurs et les besoins d'investissement.<sup>6</sup>

De plus, en juillet 2014, l'Assemblée générale a adopté une [résolution](#) visant à organiser une troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement – qui fera suite à celle organisée en 2002 à Monterrey au sujet du financement des OMD et à celle qui s'est déroulée en 2008 à Doha pour évaluer le progrès des OMD. Elle aura lieu du 13 au 16 juillet 2015 à Addis Ababa, Éthiopie, juste avant le Sommet sur l'après 2015. Le rapport de l'ICESDF, publié en août 2014, devrait guider les négociations intergouvernementales sur le cadre de développement pour l'après 2015 et stimuler les discussions sur le financement du développement durable, comme celles qui auront lieu lors de la troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement.<sup>7</sup> Les rencontres préparatoires pour cette conférence sont co-présidées par les gouvernements de la Guyane et de la Norvège — elles représentent des points d'entrée pour ceux et celles intéressés à suivre le processus plus attentivement.

### C. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Le [Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#) est la principale plateforme des Nations Unies qui s'occupe de développement durable. Il a été établi en 2012 suite au Sommet de Rio +20 et, à terme, il remplacera la Commission du développement durable (CDD), qui avait elle-même été créée suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en 1992 à Rio de Janeiro, Brésil. Comme son prédécesseur, le Forum se rencontre chaque année sous l'égide du Conseil économique et social des Nations Unies et à tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement à l'Assemblée générale. Les objectifs du Forum consistent à (a) offrir un leadership politique et des orientations sur le développement durable; (b) faire le suivi et évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements envers le développement durable; (c) faciliter l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable; et (d) répondre aux défis nouveaux et émergents du développement durable.<sup>8</sup> On s'attend du Forum à ce qu'il guide la mise en œuvre, l'intégration et la revue du programme de développement pour l'après 2015, et qu'il se rencontre vers juin ou juillet 2015 afin de discuter de ces enjeux avant l'adoption officielle du programme pour l'après 2015 prévue pour septembre 2015. Le Forum aura un rôle important à jouer dans le suivi de la mise en œuvre du programme de l'après 2015 entre 2015 et 2030.

### D. Le Réseau des solutions pour le développement durable (RSDD)

---

<sup>6</sup> ICESDF Concludes Work, Forwards Report to UNGA. (2014) Extrait de : <http://post2015.iisd.org/news/icesdf-concludes-work-forwards-report-to-unga/>

<sup>7</sup> Rapport du ICESDF (2014). Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4588FINAL%20REPORT%20ICESDF.pdf4>).

<sup>8</sup> Sustainable Development Knowledge Platform. (2013). Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

Le [Réseau des solutions pour le développement durable \(RSDD\)](#) est un réseau indépendant qui sert à mobiliser l'expertise scientifique et académique des universitaires, de la société civile et du secteur privé en soutien à la résolution de problèmes de développement durable aux niveaux local, national et mondial. Le RSDD a fait part de ses conclusions au secrétaire général dans un rapport intitulé « [Programme d'actions pour le développement durable](#) » qui a été mis à jour pour la dernière fois en mai 2014.<sup>9</sup>

### **E. L'Équipe de soutien technique (EST) interagences**

L'[Équipe de soutien technique \(EST\) interagences](#) a été mise sur pied sous l'égide de l'Équipe spéciale du système des Nations Unies et son objectif est d'offrir du soutien technique, y compris des analyses, du matériel de référence et des panelistes experts, au groupe de travail ouvert.

### **1.2 DEUXIÈME CHANTIER: L'APRÈS 2015**

Le deuxième chantier de travail s'est concentré spécifiquement à l'examen de ce qui devrait remplacer les OMD après 2015. À l'intérieur de ce chantier, de multiples consultations ont été organisées pour identifier les principaux thèmes prioritaires pour l'après 2015 par pays, par région et par secteur. Certaines de ces consultations ont été menées au niveau national alors que d'autres ont été organisées mondialement grâce à des plateformes en ligne. Les divers processus mis en place avaient aussi pour objectif de présenter des rapports et des propositions pour l'élaboration d'un cadre de développement pour l'après 2015. Les principaux processus et structures abordés dans cette section sont l'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement de l'après 2015, le Groupe de personnalités de haut niveau, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), les Commissions économiques régionales de l'ONU, le Pacte mondial des Nations Unies et la conseillère spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la planification du développement après 2015.

### **A. L'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement de l'après 2015 – propositions et consultations**

L'[Équipe spéciale des Nations Unies](#), créée par le secrétaire général de l'ONU en janvier 2012, regroupe plus de 60 organes des Nations Unies et d'autres organisations. Coprésidée par le [Département des affaires économiques et sociales \(DAES\)](#) et le [Programme des Nations unies pour le développement \(PNUD\)](#), cette Équipe spéciale soutient le processus vers l'après 2015 en offrant des analyses et des contributions substantielles. Elle a publié deux documents clés jusqu'à présent : [Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous](#) (2012) et [Un partenariat mondial renouvelé pour le développement](#) (2013). Le rapport de 2012 passait en revue les forces et les faiblesses des OMD et suggérait que le cadre pour l'après 2015 soit réorganisé autour d'une approche plus globale et de quatre dimensions clés: (1) le développement social inclusif; (2) le développement économique inclusif; (3) la durabilité environnementale; et (4) la paix et la sécurité. Le rapport offrait aussi plusieurs suggestions par rapport à la marche à suivre pour

---

<sup>9</sup> Ce rapport paru en 2014 vient remplacer la version précédente parue le 6 juin 2013.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

organiser des consultations sur le programme de l'après 2015.<sup>10</sup> Le rapport de 2013 examinait les caractéristiques éventuelles d'un partenariat mondial pour le développement après 2015.<sup>11</sup> Voici certaines des recommandations du rapport : des engagements universels appelant à des actions menées par *tous* les pays en fonction de leur capacités nationales; que les changements dans le paysage du développement, y compris l'importance croissante d'acteurs différents des donateurs traditionnels des pays développés, soient reflétés; un objectif indépendant sur le partenariat mondial pour le développement; et faire le suivi des progrès réalisés afin d'assurer un solide cadre de reddition de compte.

En réponse aux critiques selon lesquelles les OMD n'ont pas été développés de manière très consultative, l'Équipe spéciale des Nations Unies a aussi soutenu et facilité plusieurs processus de consultation en collaboration avec des représentants de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et des gouvernements. La plateforme web [Le monde que nous voulons 2015](#) offre de l'information sur et un accès à ces consultations. Une première phase qui a débuté en 2012 mettait l'accent sur les enjeux et les domaines potentiels qui devraient faire partie d'un programme pour l'après 2015. Les consultations de cette première phase comprenaient des [consultations nationales](#) dans 88 pays, ainsi que des [consultations thématiques](#) sur onze thèmes : l'éducation, les inégalités, la santé, la gouvernance, les conflits et la fragilité, la croissance et l'emploi, la durabilité environnementale, la faim, la nutrition et la sécurité alimentaire, les dynamiques populationnelles, l'énergie et l'eau. En avril 2014, une deuxième phase a été lancée dans laquelle l'accent était mis sur les [dialogues sur la mise en œuvre de l'Agenda de développement post-2015](#). L'objectif de ces consultations est de tirer parti des leçons apprises et de la sagesse collective des citoyens à travers le monde pour convaincre les décideurs qu'un programme ambitieux pour l'après 2015 peut être réalisé et peut favoriser un large sentiment d'appartenance, des structures de planification inclusives et des partenariats impliquant de multiples parties prenantes pour soutenir sa mise en œuvre.<sup>12</sup> Les résultats de ces deux phases de consultation ont été présentés à une réunion de haut niveau qui se déroulera parallèlement à la 69<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014.

Enfin, plusieurs centaines de participants ayant assisté à la 65<sup>ième</sup> rencontre annuelle du Département de l'information des Nations Unies, « 2015 and Beyond: Our Action Agenda », ont publié une déclaration en août 2014, peu de temps avant la tenue de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette déclaration dépeignait leur vision des conditions à remplir afin de développer un programme de développement durable qui ait un potentiel réel de transformation sociale. La déclaration expliquait entre autres comment les 17 objectifs de développement durable pourraient être améliorés et quel type de mécanismes de suivi et de

---

<sup>10</sup> UN DESA. (2012). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 Development Agenda. Extrait de : [http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam\\_undf/untt\\_report.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/untt_report.pdf).

<sup>11</sup> UN DESA. (2013). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda. Extrait de : [http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam\\_undf/glob\\_dev\\_rep\\_2013.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/glob_dev_rep_2013.pdf)

<sup>12</sup> Dialogues sur la mise en œuvre de l'Agenda de développement post-2015. Extrait de : <http://www.worldwewant2015.org/sitemap#national>.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

reddition de comptes seraient nécessaires.

Le système de développement des Nations Unies a donc créé de l'espace et offert des occasions, aux groupes et aux individus intéressés, de contribuer des idées et des propositions spécifiques pour la mise en œuvre du programme pour l'après 2015 aux niveaux national et mondial.

### **B. Le Groupe de personnalités de haut niveau**

Le [Groupe de personnalités de haut niveau](#) a été mis sur pied par le secrétaire général en 2012. Il regroupe 27 membres chargés d'offrir des conseils sur l'élaboration d'un cadre de développement mondial pour l'après 2015. Le Groupe a été coprésidé par le président de l'Indonésie, Susilo Bambang Yudhoyono, la présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf, et le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron. Il a aussi impliqué des leaders de la société civile, du secteur privé et des gouvernements. En 2013, le Groupe a publié son rapport intitulé « [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#) ». Le rapport réclame que les nouveaux objectifs pour l'après 2015 pavent la voie à cinq grands changements transformateurs qui permettront 1) de ne laisser personne de côté; 2) de placer le développement durable au cœur des débats; 3) de transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif; 4) de construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous; et 5) de créer un nouveau partenariat mondial.<sup>13</sup>

Le Groupe de personnalités de haut niveau a aussi appelé à une révolution des données, faisant valoir que davantage de données sont nécessaires pour guider l'élaboration des politiques et des programmes, pour mesurer les nouveaux objectifs et pour permettre aux gens d'avoir accès à l'information pour demander des comptes à leurs gouvernements. Cette idée a pris un essor considérable et nous constatons que beaucoup d'attention est accordée à la manière dont nous mesurerons les progrès de l'ensemble des objectifs de développement durable pour l'après 2015.

### **C. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)**

Le [Groupe des Nations Unies pour le développement \(GNUD\)](#) a été mis sur pied en 1997. Il regroupe 32 fonds, programmes, agences, départements et bureaux des Nations Unies qui jouent un rôle dans le développement. Les objectifs communs du groupe sont de fournir un soutien plus cohérent, efficace et efficient aux pays qui tentent d'atteindre des objectifs internationaux de développement, y compris les OMD. Le GNUD a été impliqué dans l'organisation des consultations thématiques et nationales mentionnées plus haut.

### **D. Les Commissions économiques régionales de l'ONU**

Les [Commissions économiques régionales de l'ONU](#) ont participé à des consultations visant à

---

<sup>13</sup> Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015. (2013). Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable. Extrait de : [https://www.un.org/fr/sg/beyond2015\\_report.pdf](https://www.un.org/fr/sg/beyond2015_report.pdf).



## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

identifier les priorités régionales les plus importantes pour le programme de l'après 2015. Les Commissions ont publié leur [rapport final](#) (en anglais) en juin 2013. En plus de présenter les priorités régionales, le rapport met de l'avant quatre messages clés : l'importance de placer la création d'emploi au centre du programme pour l'après 2015; la nécessité de trouver de meilleures approches pour contrer les inégalités; la nécessité d'une approche plus complète par rapport à la durabilité environnementale; et l'intégration de la gouvernance démocratique dans les débats sur l'après 2015.

### **E. Le Pacte mondial des Nations Unies**

Le [Pacte mondial des Nations Unies](#) vise à s'assurer que les perspectives des entreprises et du secteur privé soient prises en compte dans le processus de l'après 2015. Ils organisent leurs propres consultations au sein de leur réseau de membres, explorent différentes manières de contribuer au processus et ont mis sur pied une équipe spéciale plus activement impliquée dans le processus. Le Pacte mondial a fait part de ses recommandations au secrétaire général des Nations Unies sur le programme pour l'après 2015 dans un rapport intitulé « [La durabilité des entreprises et le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015](#) » (en anglais) et publié en 2013. En juillet 2014, ils ont aussi publié un document sur « [Le rôle des entreprises et de la finance pour soutenir le programme de l'après 2015](#) » (en anglais) qui examinait la manière dont les entreprises peuvent aider à promouvoir le développement durable à travers leurs activités et leurs actions.

### **F. La conseillère spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la planification du développement après 2015**

[Amina J. Mohammed](#) du Nigeria a été nommée Conseillère spéciale pour la planification du développement après 2015 par le secrétaire général de l'ONU en 2012. Mme Mohammed fournit des conseils au secrétaire général et coordonne les processus de développement et de recherche de consensus sur le programme de l'après 2015 parmi des acteurs clés. Elle fait aussi le lien avec le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.<sup>14</sup> Thomas Gass, sous-secrétaire général au Département des affaires économiques et sociales, agit également à titre de conseiller auprès du secrétaire général.

### **1.3 LA FUSION DES DEUX CHANTIERS: SEPTEMBRE 2014 ET AU-DELÀ**

En septembre 2013, la [Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réalisation des OMD](#) a fait un pas vers la fusion des deux chantiers de travail alors que les gouvernements ont adopté un [document final](#) (en anglais) qui décrivait une feuille de route pour le processus de l'après 2015. Ce document soulignait l'importance d'établir un cadre unique et des objectifs universels – applicables à tous les pays tout en tenant compte des différents contextes nationaux. Il appelait le Groupe de travail ouvert et le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable à compléter leurs travaux avant

---

<sup>14</sup> UN Actors. UN Special Advisor to the UN Secretary General on post-2015. (2014). Extrait de : <http://www.beyond2015.org/un-actors>.



## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

septembre 2014. Et les États se sont entendus pour amorcer un processus formel de négociations intergouvernementales pour l'adoption de ce cadre de développement commun lors de la 69<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014.

En septembre 2014, une résolution quant aux modalités des négociations intergouvernementales n'avait toujours pas été adoptée, ce qui a pour effet de faire perdurer le flou qui entoure la question du niveau d'accès et de participation dont jouissent les OSC. Plusieurs demandaient d'ailleurs à ce que les OSC puissent bénéficier du même niveau d'accès et de participation que ceux prévalant au GTO. Bien que les modalités n'ont pas encore été définies, lors de la 69<sup>ème</sup> AGNU "Delivering on and Implementing a Transformative Post-2015 Development Agenda", les États ont commencé à identifier individuellement leurs priorités respectives<sup>15</sup> pour un programme de développement futur. Il y avait aussi des spéculations quant au fait que le document final du GTO pourrait être remis sur la table afin d'en débattre davantage et d'y apporter des changements. Cela sous-entendrait probablement une réduction du nombre d'objectifs et d'indicateurs cibles, faisant ainsi craindre à plusieurs gouvernements et OSC de voir certains objectifs être mis de côté dans le processus, incluant l'inégalité (notamment entre États), la gouvernance et l'état de droit, le changement climatique, la consommation et la production viables et l'autonomisation légale et politique des femmes dans le cadre de l'objectif sur l'égalité des sexes. Que le document du GTO soit ouvert de nouveau au débat ou pas, il est clair que les gouvernements perçoivent le document comme étant un point de départ pour un quelconque programme de développement futur. La campagne d'Au-delà de 2015 parlait d'ailleurs de ce document comme étant « le plancher et non le plafond »<sup>16</sup>.

Avant le début des négociations, le secrétaire général doit aussi synthétiser toutes les contributions des différents chantiers de travail et soumettre un rapport aux États membres des Nations Unies avant la fin de 2014 — plus précisément, vers la fin novembre. Le rapport dressera probablement la table aux négociations, en définissant une vision large et ambitieuse du processus et du rôle de l'ONU dans ce contexte. Le rapport ne traitera pas nécessairement des ODD et de leurs indicateurs cibles (bien qu'il y ait de forte chance qu'il se réfère aux objectifs du GTO et pourrait tenter de créer une série d'indicateurs cibles qui soit plus cohérente et spécifique) mais pourrait plutôt proposer un processus technique pour la conception des indicateurs, définir de manière assez large les mécanismes de suivi et de reddition de comptes à l'échelle nationale, régionale et internationale, les moyens de mise en œuvre et les actions que l'ONU devra entreprendre afin de relever ces défis. Sur la base de ce rapport (ou non), les États entreront alors dans une phase de négociations intergouvernementales (probablement en janvier 2015) pour développer un cadre commun de développement pour l'après 2015. C'est à ce moment que tout le monde commencera à se pencher plus en détails sur les cibles et les

---

<sup>15</sup> Pour plus d'informations, voir : 69<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies (2014). Extrait de : <http://sd.iisd.org/events/69th-session-of-the-un-general-assembly-unga-69/>

<sup>16</sup> Au-delà de 2015. (2014). Key Advocacy Message for the 69<sup>th</sup> General Assembly High Level Segment September 2014. Extrait de : <http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Advocacy%20Messages%20for%20website.pdf>. Traduction libre.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

indicateurs du cadre, le financement et les mécanismes de reddition de comptes. Les modalités de ces négociations, et les processus nécessaires au développement d'un nouveau cadre pour l'après-2015, sont co-présidés par les gouvernements de l'Irlande et du Kenya. Ces négociations vont se conclure lors d'un Sommet intergouvernemental des chefs d'États du 21 au 23 septembre 2015 où sera (potentiellement) adopté une déclaration définissant le programme de développement pour l'après 2015.

Une fois que le programme de développement pour l'après 2015 sera adopté, il est prévu qu'un Forum politique de haut niveau, sous l'égide du Conseil économique et social, effectuera des examens réguliers, commençant en 2016, de la mise en oeuvre des engagements et de la réalisation des objectifs de développement durable.

### 2. LE CANADA ET L'APRÈS 2015

En 2010, au cours du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le premier ministre Stephen Harper a [réaffirmé l'engagement du Canada](#) à l'égard de ceux-ci. Il a affirmé que les OMD sont un cadre de référence important et qu'ils « nous permettent à tous de mesurer nos progrès collectifs dans la construction d'un avenir meilleur pour les plus démunis de notre planète »<sup>17</sup>. Cette déclaration, bien que modeste, constitue une avancée importante, car Harper s'était jusqu'alors montré ambivalent dans ce dossier. Le Canada porte depuis beaucoup plus attention aux OMD et aux façons dont le Canada peut contribuer à leur atteinte.

En septembre 2013, au cours d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'atteinte des OMD, M<sup>me</sup> Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires étrangères et consulaires, a énoncé des principes directeurs qui ont contribué à orienter le travail du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) en prévision de 2015. Ces principes posent la nécessité : d'établir des objectifs réalistes, précis et mesurables; d'accorder la priorité aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables (y compris les femmes et les enfants); de favoriser l'emploi et la croissance économique; et de mettre en place un solide cadre de reddition de comptes et de mesure du rendement<sup>18</sup>.

Le Canada a également contribué financièrement à la première séance de consultations « thématiques » de l'ONU organisées par l'équipe de travail de l'ONU (voir 1.2 A.) et tenues entre octobre 2012 et mars 2013 dans 88 pays, et a coorganisé les consultations de l'ONU sur l'éducation. Le Canada a également appuyé la seconde séance des consultations de l'ONU qui portaient sur « les enjeux liés à la mise en oeuvre ». Le Canada a aussi fait partie du Groupe de

---

<sup>17</sup> Déclaration du Premier Ministre du Canada lors de la réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du millénaire pour le développement à New York. (2010, para. 2). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2010/09/21/declaration-du-premier-ministre-du-canada-lors-de-la-reunion-pleniere-de-niveau>

<sup>18</sup> Discours de l'honorable Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires générales et consulaires, lors d'un événement spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. Non disponible en ligne.

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

travail ouvert sur les objectifs de développement durable, où il a partagé avec Israël et les États-Unis l'un des 30 sièges disponibles.<sup>19</sup>

En nous basant sur les différentes interventions faites par ce trio devant le Groupe de travail ouvert ainsi que sur les discours et déclarations des représentants de notre gouvernement, nous avons dressé une liste préliminaire des priorités du Canada pour l'après 2015. Dans la présente section, nous présenterons cette liste et la façon dont les discussions entourant l'après 2015 ont été structurées au sein du MAECD. Au cours des prochains mois, vu le début du processus de négociation intergouvernemental, nous nous attendons à ce que le gouvernement clarifie sa position et détaille ces priorités.

### **2.1 PRINCIPALES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR L'APRÈS 2015**

#### **A. Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE)**

La plus grande priorité du gouvernement du Canada pour le plan de développement d'après 2015 est sans surprise la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Le Canada fait figure de leader dans ce dossier depuis 2010, année du lancement de l'[Initiative de Muskoka](#), qui visait une action internationale concertée. À l'automne 2013, Stephen Harper a coorganisé [une réunion de haut niveau](#) sur la question, au cours de laquelle il a clairement établi que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants était « la priorité phare du Canada en matière de développement ». Dans la foulée, le sommet « [Sauvons chaque femme, chaque enfant](#) », qui s'est déroulé à Toronto en mai 2014, est venu pour plusieurs cimenter la stratégie canadienne en vue de l'après 2015. Au cours de ce sommet, le premier ministre Harper a annoncé que le [Canada s'engageait à verser 3,5 milliards de dollars](#) pour améliorer la santé des mères et des enfants de 2015 à 2020. Cet engagement reflète la volonté du Canada de concrétiser certains OMD laissés en suspens, soit les objectifs 4, 5 et 6 — et de s'assurer que la SMNE « demeure la principale priorité » de l'après 2015.<sup>20</sup>

#### **B. Création d'emploi et croissance économique**

Le Canada accorde une place prépondérante au commerce entre États, à la création d'emploi (tout comme à la qualité des emplois offerts) et à la croissance économique (qui, à son tour, mènera à la prospérité pour tous, selon le gouvernement), conscient de la réalité actuelle et de certaines lacunes des OMD. Cet enjeu cadre aussi très bien avec l'accent mis par le MAECD sur le libre-échange, la croissance économique et le secteur privé, y compris une promotion accrue des intérêts commerciaux canadiens dans cette vision. Les nouveaux partenariats avec les compagnies minières canadiennes et le Plan d'action sur les marchés mondiaux publié en janvier

---

<sup>19</sup> Dans le cadre du GTO, les États membres ont utilisé un système de représentation novateur dans lequel la plupart des sièges étaient partagés par plusieurs pays. Le Canada, Israël et les États-Unis partageaient un seul siège. Même chose pour la France, l'Allemagne et la Suisse, ainsi que pour l'Inde, le Pakistan et le Sri Lanka. Pour la liste des groupes, voir : Proposition du Groupe ouvert sur les objectifs de développement durable (n.d.). Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

<sup>20</sup> Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

2014, et qui présente les occasions d'affaires qui s'offrent aux compagnies canadiennes dans les pays en développement, en sont peut-être les exemples les plus éloquents. La vision du Canada pour l'après 2015 vise notamment la croissance du secteur privé (en particulier des industries extractives et de la gestion des ressources naturelles) et cherche à créer un contexte propice au développement de ce dernier. Il vise également l'autonomisation économique des femmes. Cependant, l'approche du Canada à l'égard de la croissance tient pour acquis qu'il existe un lien direct entre la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté. Quant à son approche de l'autonomisation économique, elle semble plutôt instrumentale : il semble croire qu'il suffit d'intégrer les femmes au marché du travail et d'améliorer leurs revenus pour garantir leur autonomie financière<sup>21</sup>.

### C. Résultats et reddition de comptes

Le Canada est très intéressé à promouvoir des mécanismes robustes de reddition de comptes afin de démontrer des résultats tangibles pouvant être mesurés dans le contexte du programme de l'après 2015 (peu importe la forme qu'il prendra) et à promouvoir de meilleurs systèmes et capacités institutionnelles au pays afin d'y parvenir. Ce domaine d'intérêt prioritaire remonte d'ailleurs à plusieurs années. Le Canada travaille à l'amélioration des résultats et de la responsabilité, notamment par l'entremise de sa participation au [rapport qui rend compte des activités du G8](#) et à la [Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant](#). Le gouvernement appuie une seconde série de consultations mondiales sur la question de l'après 2015 au moyen d'une contribution au PNUD. Il est également l'un des instigateurs, avec la République de Corée et le Pérou (en collaboration avec l'UNICEF et ONU Femmes), d'un dialogue des Nations Unies sur le suivi participatif de la reddition des comptes.

Le Canada, par l'entremise de Statistique Canada, appuie en outre l'idée d'une « révolution des données ». Cette idée a été mise de l'avant par le Groupe de haut niveau de personnalités éminentes, qui affirme qu'il faut disposer de plus de données pour élaborer des programmes et des politiques, mesurer les nouveaux objectifs et permettre aux citoyens de disposer de l'information nécessaire pour demander des comptes à leur gouvernement. Dans ce contexte, le Canada souhaitera probablement renforcer les systèmes statistiques à l'échelle nationale afin de produire des données plus rapidement et plus efficacement, avec une attention particulière pour l'enregistrement civil et les statistiques qui y sont liées (par exemple, les certificats de naissance).<sup>22</sup>

## 2.2 AUTRES ENJEUX D'INTÉRÊT DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR L'APRÈS 2015

### A. Un nombre limité d'objectifs réalistes, précis et mesurables

---

<sup>21</sup> Reilly-King, F. and Tomlinson, B. (2011). *La quête perpétuelle de la croissance favorable aux pauvres? Une analyse de la stratégie sur la croissance économique durable de l'ACDI*. Extrait de : [http://www.ccic.ca/files/fr/what\\_we\\_do/2011\\_12\\_Pro-poor\\_growth\\_paper\\_f.pdf](http://www.ccic.ca/files/fr/what_we_do/2011_12_Pro-poor_growth_paper_f.pdf)

<sup>22</sup> Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

Bien qu'il existe huit OMD, le [document final](#) du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable contient 17 objectifs et 169 cibles. Après le Sommet sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants qui a eu lieu en mai 2014, le premier ministre Harper « a formulé une mise en garde contre l'ajout d'un trop grand nombre d'objectifs à liste, ce qui selon lui ne rendrait que plus difficile leur réalisation<sup>23</sup> ». Pour la version définitive du cadre de développement d'après 2015, le Canada s'efforcera d'adopter un cadre de travail avec « un nombre limité de priorités »<sup>24</sup> - avec un nombre limité d'objectifs assortis de cibles et d'indicateurs clairs et mesurables.

### B. Universalité

Le Canada accepte la nature universelle de ces objectifs. Le principe d'universalité veut que les objectifs s'appliquent à tous les États membres, y compris le Canada, mais que chacun d'entre eux soit habilité à établir ses propres cibles et indicateurs. Mais comme la priorité est accordée à la réduction de la pauvreté touchant les personnes les plus démunies et vulnérables dans les pays en développement, le gouvernement canadien ne juge peut-être pas nécessaire d'établir des cibles et des indicateurs aussi élevés pour son propre pays. Cela dit, il explore actuellement les répercussions d'un cadre de développement d'après 2015 qui serait universel, plus particulièrement dans le contexte d'un système fédéral comme le nôtre où les provinces possèdent plusieurs champs de compétences. Le gouvernement est conscient qu'il devra consulter les provinces et les territoires; d'ailleurs, il a déjà commencé à informer les gouvernements provinciaux des enjeux entourant l'après 2015. Proactive, la province de Québec a elle-même lancé le dialogue à ce sujet avec le gouvernement fédéral. Statistique Canada, pour sa part, a entrepris de recenser les données relatives aux objectifs potentiels et aux lacunes à l'échelle du pays.

### C. Élimination de la pauvreté

Le premier objectif proposé est de « réduire la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde ». Le Canada appuie vigoureusement le fait que l'élimination de la pauvreté soit au cœur du plan de développement d'après 2015. Il estime plus particulièrement, comme cela a déjà été mentionné, que la priorité doit être accordée aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables (vu les récents changements apportés aux pays ciblés,<sup>25</sup> on présume qu'il s'agit de personnes vivant dans des pays à faible et à moyen revenu), y compris aux femmes et aux enfants, et que cette priorité devrait être à la base de tout plan de développement durable pour

---

<sup>23</sup> Makrael, K. (2014, para 13). Harper excludes abortion from maternal health plan. *The Globe and Mail*. Extrait de : <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-urges-united-nations-to-keep-aim-on-improving-maternal-child-health/article18917048/>

<sup>24</sup> Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014, para 72). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

<sup>25</sup> En juillet 2014, le nombre de pays ciblés par le Canada pour ses activités de développement international est passé de 20 à 25. Il a éliminé la Bolivie et le Pakistan, mais a ajouté le Burkina Faso, le Bénin, la République démocratique du Congo en Afrique (où il a aussi remplacé le Soudan pour le Soudan du Sud), la Birmanie, la Mongolie et les Philippines en Asie, et la Jordanie au Moyen-Orient. Pour la liste complète des pays ciblés, voir Le Canada met à jour sa liste de pays en développement ciblés. (2014). Extrait de : <http://www.international.gc.ca/media/dev/news-communiques/2014/06/27abg.aspx?lang=fra>

l'après 2015.

### **D. Paix et sécurité**

Une autre des priorités que le Canada aimerait voir figurer dans le cadre de développement d'après 2015 est la paix et la sécurité. Les « États fragiles et en déroute » ont longtemps été une préoccupation pour le gouvernement canadien. On s'entend généralement pour dire qu'aucun État fragile ou en déroute n'a été en mesure d'atteindre les OMD, mais on reconnaît également que ces objectifs étaient plutôt irréalistes compte tenu de la trajectoire de développement de plusieurs de ces pays. Le Canada est un membre actif de l'[International Network on Conflict and Fragility](#) (INCAF), un forum de l'OCDE. Il a, par l'entremise de ce forum, mis sur pied un ensemble d'outils pour orienter la coopération au développement dans ces États. Le MAECD croit donc qu'il est possible d'y mesurer les progrès en matière de paix et de sécurité et d'y travailler, et que cet enjeu doit faire partie du cadre final. Le Canada appuie la création d'un objectif à part entière portant sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives. Il souhaite également la création d'une cible portant sur le rôle des femmes dans les processus de paix, bien que cela ne figure pas dans le [document final](#) du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.

### **E. Environnement propice à la société civile et engagement multipartite**

L'engagement du Canada à l'égard de la protection et de la promotion d'un environnement propice pour la société civile a été annoncé par le ministre du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, à la première réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, en avril 2014, au Mexique. Dans sa déclaration, il reconnaissait que la société civile a un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs de développement, qu'elle permet aux citoyens d'exiger des comptes de la part de leurs gouvernements et qu'elle les encourage à participer aux processus décisionnels entourant des enjeux qui les concernent. Le gouvernement a souligné la tendance inquiétante selon laquelle les gouvernements adoptent des lois qui entravent l'efficacité des organisations de la société civile (OSC), notamment en interférant indûment dans leur fonctionnement, en imposant des frais d'enregistrement rédhibitoires ou en restreignant l'accès au financement étranger. Cela montre à quel point il est important que les gouvernements protègent et favorisent la liberté d'association, d'assemblée pacifique et d'expression, entre autres choses, pour renverser cette tendance. Deux mois plus tard, le gouvernement du Canada a également annoncé la publication d'une ébauche de la politique de partenariat avec la société civile, dans laquelle il établit les principes et les objectifs de son engagement auprès des OSC.

Cela dit, si le gouvernement est depuis longtemps actif à l'échelle internationale au sein de l'Équipe de travail sur l'efficacité du développement des OSC et l'environnement propice, un forum multipartite constitué de gouvernements donateurs, de gouvernements des pays partenaires et d'OSC, et préside le Groupe de travail multipartite sur l'habilitation et la protection de la société civile, créé par la Communauté des démocraties, de nombreuses OSC canadiennes voient dans ces récentes avancées un tout nouvel intérêt de la part du

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

gouvernement. Il est toutefois encore impossible d'affirmer avec certitude que la création d'un environnement propice aux OSC sera un enjeu prioritaire pour le cadre de développement d'après 2015. Il n'est pas non plus possible de préciser la forme que prendrait cette priorité, le cas échéant.

Compte tenu de son intérêt envers le secteur privé et de la toute nouvelle attention qu'il accorde à la société civile, le gouvernement accordera sans doute plus de place aux dialogues multipartites et aux partenariats. Dans cette même déclaration mexicaine, le ministre Paradis a souligné l'engagement du Canada à « faire en sorte que les modèles de partenariat avec de multiples intervenants soient la norme » et à « promouvoir le dialogue avec les multiples intervenants pour informer et promouvoir la diversité des perspectives et des approches ». Il a ajouté que « [l]e développement inclusif, appuyé par une appropriation démocratique, est essentiel si l'on veut que le Programme de développement pour l'après-2015 produise des résultats<sup>26</sup> ». Dans le même ordre d'idée, au cours des négociations entourant le document final du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, le Canada a insisté pour que la société civile soit ajoutée au sous-objectif 17.17, dont voici le libellé : « promouvoir l'efficacité des partenariats publics et publics-privés et des partenariats avec la société civile en se fondant sur l'expérience et les stratégies de financement des partenariats passés ».

### F. Autres priorités

Si les priorités mentionnées ci-dessus n'empêchent pas le Canada d'appuyer d'autres causes (comme l'intégration, si possible, d'éléments liés à la protection des enfants et au mariage forcé et précoce d'enfants, ainsi que la promotion d'objectifs autonomes sur l'éducation, la sécurité alimentaire et l'égalité des sexes ou l'emphase particulière sur l'égalité des sexes et la durabilité environnementale en tant que thème transversal à l'ensemble des objectifs), des efforts sont toutefois déployés pour que le cadre de développement de l'après 2015 ne soit pas entièrement déterminé par les donateurs et pour que le Canada évite de promouvoir un trop grand nombre d'enjeux. Il est donc important que les OSC continuent d'exercer des pressions sur le gouvernement à l'égard de différents enjeux clés afin que celui-ci comprenne bien quelles sont les priorités de la société civile pour l'après 2015.

### **2.3 DISCUSSIONS SUR L'APRÈS 2015 AU CANADA**

Le MAECD a mis au point une structure pour encadrer le dialogue sur l'après 2015 au sein de ses ministères et entre ceux-ci. Il a également accepté de participer à quelques tables rondes thématiques et à des discussions informelles avec des OSC portant sur différentes questions.

#### **A. Discussions sur l'après 2015 au MAECD**

Le gouvernement canadien a mis sur pied des équipes de travail thématiques à l'échelle du MAECD. Ces équipes qui traiteront des enjeux en lien avec le cadre de développement de l'après

---

<sup>26</sup> Déclaration du ministre Paradis sur l'engagement du Canada à l'égard de la protection et de la promotion d'un environnement propice pour la société civile (2014, paras 4-14). Extrait de : <http://www.international.gc.ca/media/dev/news-communiques/2014/04/17c.aspx?lang=fra>.



## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

2015, se réuniront selon les besoins pour discuter de plusieurs des thèmes soulevés lors des discussions du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Voici les points au programme :

- Protection des enfants et éducation;
- Sécurité alimentaire et nutrition;
- Viabilité de l'environnement (y compris gestion des ressources naturelles, énergie et changements climatiques);
- Financement du développement;
- États fragiles et touchés par un conflit et sécurité;
- Égalité des sexes;
- Gouvernance et droits de la personne;
- Santé;
- Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants;
- Secteur privé, emploi et croissance, industrie extractive et infrastructures;
- Reddition de comptes, mesure et résultats;
- Statistiques.

Les OSC qui souhaitent discuter d'enjeux précis en lien avec l'après 2015 peuvent communiquer avec les responsables des différents groupes de travail du MAECD. Un groupe de travail interministériel existe également à l'échelle des directeurs généraux. Vu l'importance accordée au développement durable, Environnement Canada est particulièrement actif au sein de ce dernier.

En plus des groupes de travail thématiques, il existe également des points de contact pour discuter de la cohérence des programmes (pour les programmes mondiaux, les partenariats et les programmes géographiques du MAECD), des questions juridiques, des enjeux commerciaux, des activités menées au siège new-yorkais des Nations Unies et des consultations avec la société civile.

Pour coordonner ces divers processus et consigner les propos tenus devant le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, dont les activités se sont conclues en juillet 2014, le MAECD a créé une équipe centrale de coordination, remplacé en août par un groupe de travail sur l'après 2015. Cette nouvelle équipe recueillera les conclusions des différents groupes et équipes de travail dans le but de consolider la position du gouvernement du Canada sur l'après 2015, et appuiera les négociations à l'ONU en prévision de septembre 2015.

### **B. Consultations au Canada sur l'après 2015**

Le gouvernement canadien n'a jusqu'à maintenant donné aux OSC et aux citoyens du pays qu'un nombre limité d'occasions de participer aux discussions à l'échelle nationale. Une consultation sur l'éducation a eu lieu au début 2013 en amont des pourparlers de l'ONU sur le sujet,

## LE CANADA AT L'APRÈS 2015

---

pour parler que le Canada a contribué à organiser. Des consultations périodiques sur la question de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants ont également eu lieu tout au long de 2013 et de 2014. Enfin, depuis avril, des OSC et des représentants du MAECD ont tenu quelques rencontres informelles.

Des consultations à plus grande échelle sur l'après 2015 devraient être annoncées plus tard cet automne, mais rien n'a encore été approuvé à ce jour. Ces consultations prendront sans doute la forme d'une combinaison de tables rondes, de consultations en ligne et de rencontres informelles sur des thèmes précis. Nous nous attendons à ce que la société civile, le secteur privé, les provinces et les territoires soient mis à contribution.

### LIENS UTILES

#### [Campagne Au-delà de 2015](#)

- [Réaction d'Au-delà de 2015 à propos du Document final du Groupe de travail ouvert](#) (en anglais seulement)
- [Réaction d'Au-delà de 2015 à propos du « Zero Draft Rev 1 » du Groupe de travail ouvert sur les ODD](#) (en anglais seulement - 3 juillet 2014)
- [Aperçu du processus international devant mener à l'adoption du cadre de développement pour l'après 2015](#)

#### [Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable \(ICESDF\)](#)

#### [Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable \(Rio +20\) intitulé "L'avenir que nous voulons"](#)

#### [Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#)

#### [Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable](#)

- [Document final](#)

#### [Groupe de personnalités de haut niveau](#)

- [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#)

#### [Objectifs du Millénaire pour le développement](#)

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'APRÈS 2015 – ÉQUIPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

